

Formation continue

Le diplôme de géomètre-expert foncier DPLG

Dans le cadre du diplôme de géomètre-expert foncier délivré par le gouvernement ([DPLG](#)), la commission consultative du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche prescrit des modules de formation aux candidats.

L'ESGT est centre de formation et d'examen pour les candidats.

En relation directe avec l'Ordre des Géomètres-Experts, l'ESGT propose des modules de formation exigées pour l'obtention du diplôme et l'accompagnement à la conception du mémoire.

Le diplôme de Titre d'ingénieur diplômé par l'Etat DPE

➡ [Consulter la fiche diplôme sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation](#)

Nous contacter

ESGT
Service Formation continue

1 Boulevard Pythagore
Campus Universitaire
72000 Le Mans

Mme Nathalie CHUTEL
Tel: +33 (0)2 43 43 31 17
fcontinue@esgt.cnam.fr